ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élevage

Question au Gouvernement n° 2883

Texte de la question

DIFFICULTÉS DES ÉLEVEURS

M. le président. La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yannick Favennec. Monsieur le ministre de l'agriculture, exercer le métier d'éleveur ne permet plus de faire vivre sa famille, malgré soixante-dix heures de travail par semaine, sept jours sur sept et 365 jours par an.

Malgré les performances de secteur – l'agriculture et l'agroalimentaire représentent le deuxième poste des exportations françaises –, les revenus des éleveurs baissent. À titre d'exemple, une vache charolaise se vendait en moyenne 4,35 euros le kilo en 2013, mais en 2014, ce prix est passé à 3,85 euros. Il baissera encore d'une quinzaine de centimes cette année. Le revenu des éleveurs de viande bovine est déjà le plus faible de toutes les productions, et une telle baisse va encore représenter une perte de revenus de 5 000 à 6 000 euros par an.

Les éleveurs de porcs traversent également une grave crise, les cours actuels de la viande ne leur permettant pas de couvrir leurs coûts de revient. Il manque de 17 à 18 euros par porc aux éleveurs. Par exemple, 25 % des éleveurs porcins de la Mayenne sont au bord de la cession d'activité. Tous subissent de plein fouet les écarts de compétitivité de la filière française par rapport aux Espagnols ou aux Allemands et la fermeture du marché russe. Ils doivent faire face aux conséquences de la guerre des prix des grandes surfaces, qui provoque l'effondrement du prix du porc payé par les clients.

Tous les éleveurs, en particulier les jeunes qui s'installent, ont besoin de perspectives pour retrouver confiance en leur avenir et en leur activité. C'est la condition *sine qua non* pour pérenniser l'élevage français. Alors, monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour sauver notre élevage et protéger nos éleveurs ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.* Monsieur le député, vous avez évoqué l'élevage, à la fois bovin et porcin. Vous avez rappelé que la balance commerciale de l'agroalimentaire français était un atout. Selon les chiffres publiés hier, cette balance commerciale s'est améliorée de 20 % l'an dernier.

M. Bernard Accoyer. Grâce aux cours du pétrole !

M. Stéphane Le Foll, *ministre.* C'est un progrès notable, et nous devons poursuivre sur cette lancée. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)* La place de la France avait régressé au cours des cinq

dernières années. *(« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Vous avez évoqué deux filières qui connaissent des difficultés.

Tout d'abord, la situation de la filière bovine nécessite que nous agissions avec l'ensemble des acteurs concernés. Les producteurs souffrent aujourd'hui de la baisse des prix. En même temps, certains abatteurs considèrent qu'après les difficultés qu'ils ont connues, il est aujourd'hui impossible de répartir la valeur ajoutée sur l'ensemble de cette filière. C'est pourquoi j'ai demandé à l'ensemble de ces acteurs, lors d'une réunion qui s'est tenue hier, de mener une action collective afin d'encourager les exportations – on peut faire beaucoup plus et beaucoup mieux – et de mieux répartir les bénéfices entre la grande distribution, l'abattage et, surtout, au bénéfice de la production. Il faut aussi valoriser le label « Viandes de France », car nous devons maintenant adopter des stratégies commerciales à l'échelle nationale pour mettre en valeur notre viande. Cela vaut pour la viande bovine comme pour la viande porcine.

Concernant la viande porcine, vous le savez, 70 % de la production est vendue dans le cadre de promotions dans la grande distribution. J'ai dit de manière très claire que le ministre avait aujourd'hui la possibilité de prendre un arrêté pour encadrer ces promotions.

M. Philippe Le Ray. Qu'est-ce que vous attendez ?

M. Christian Jacob. Encore faut-il qu'il y ait un ministre !

M. Stéphane Le Foll, *ministre.* J'ai laissé aux acteurs un mois pour discuter de mesures consensuelles visant à réduire les calendriers de promotions. Je le dis devant la représentation nationale : si aucun accord n'est trouvé la semaine prochaine, le ministre prendra lui-même la responsabilité d'encadrer les promotions.
(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC, RRDP et écologiste.)

M. Christian Jacob. Vous parlez de vous à la troisième personne !

Données clés

Auteur : M. Yannick Favennec
Circonscription : Mayenne (3e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2883
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt
Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 mai 2015
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 mai 2015